

Forcalquier, le 19 octobre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Couverture mobile en montagne : les opérateurs ont tenu leurs engagements et poursuivent leurs efforts de déploiement

À l'occasion du 33^{ème} congrès de l'Association Nationale des Élus de la Montagne (ANEM) à Forcalquier, Michel COMBOT, Directeur général de la Fédération Française des Télécoms, qui regroupe les principaux opérateurs nationaux, a dressé le bilan d'un an de déploiement en montagne.

Les engagements ambitieux de couverture pris, fin 2016, par les opérateurs en faveur des territoires de montagne ont été honorés dans un esprit de responsabilité et de transparence vis-à-vis des élus. **Ainsi, au 30 septembre 2017, 3 291 communes du programme "Zones blanches - centres-bourgs" bénéficiaient de la 3G mutualisée dont 1 257 communes de montagne.**

Concernant les 1 257 communes de montagne couvertes en 3G de manière mutualisée, 673 l'ont été en 9 mois entre octobre 2016 et juin 2017. Cette accélération significative de la couverture mobile a été rendue possible grâce aux dispositions numériques innovantes et incitatives inscrites dans la loi montagne du 28 décembre 2016 et au partenariat exemplaire noué avec l'ANEM au sein du comité de suivi spécifique dédié à la couverture numérique en montagne.

S'agissant de la 4G, au 30 septembre 2017, 3 837 sites 4G étaient activés en zone de montagne dont 1 193 sites ouverts au cours des 6 derniers mois grâce aux dispositions incitatives comme le gel pendant trois ans de l'IFER mobile en montagne.

Ce rythme de déploiement des opérateurs n'a cessé de croître au cours des 12 derniers mois, ce qui démontre, la volonté des opérateurs de faire de la couverture mobile en montagne une priorité. Un engagement fort avec des contraintes naturelles importantes, comme le relief et l'altitude. Une vidéo illustrant ces défis relevés quotidiennement par les opérateurs, a d'ailleurs été projetée lors de l'atelier numérique du congrès de l'ANEM. Liens : <https://youtu.be/qUTqsBQkNOY>

La Fédération et ses membres appellent à renouveler le contrat de confiance avec les élus de montagne et partagent l'objectif d'accélération de la couverture mobile porté par le Gouvernement. Les représentants des opérateurs sont en discussion avec les pouvoirs publics, d'une part, sur la possibilité juridique de prolonger la durée de vie des licences actuelles, et, d'autre part, sur l'établissement d'une vision claire et partagée d'un niveau de couverture 4G cible, adapté aux usages actuels.

Michel COMBOT, forme le vœu que l'ensemble des travaux entrepris depuis plusieurs semaines avec le Gouvernement, le régulateur et les parlementaires puissent aboutir rapidement : **« nous devons nous interroger collectivement sur les priorités à donner à notre pays : valorisation financière des fréquences, augmentation des recettes fiscales ou acte majeur d'aménagement du territoire ? »**